

Yvette
PRIX Z'Graggen
DE LA VILLE
DE CAROUGE

La
Compagnie
des
Mots

Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants



Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen

Carouge, le 3 septembre 2026

REMISE DU PRIX

11 NOVEMBRE 2026

CONTACT PRESSE

CHRISTELLE MOUGIN
RESPONSABLE DE LA
SECTION ADULTES DES
BIBLIOTHÈQUES
C.MOUGIN@CAROUGE.CH

RÈGLEMENT ET

COMPOSITION DU JURY

WWW.CAROUGE.CH/VIE-PRATIQUE/CULTURE-FETES-ET-LOISIRS/CULTURE/BIBLIOTHEQUES/PRIX-DE-LA-VILLE-DE-CAROUGE-YVETTE

À l'occasion de sa cinquième édition, le Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen, lancé par la Ville de Carouge sur une initiative de La Compagnie des Mots, sera remis le 11 novembre prochain à une autrice suisse ou domiciliée en Suisse. Le public des bibliothèques de Carouge et de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé est invité, dès à présent et jusqu'au 14 octobre, à voter pour son livre préféré parmi la sélection*.

Le jury, composé de représentantes et représentants des bibliothèques de Carouge, de la Compagnie des Mots et de la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé, a évalué la qualité d'écriture, l'originalité formelle et scénaristique. Sur la base des livres soumis, quatre ouvrages ont été sélectionnés :

- « Funambules du silence » de Delphine BLOETZER. Éd. Favre, 2026.
- « La nuit viendra » de Magali MEYLAN. Éd. 180°, 2025.
- « Rire ou sombrer : ce que la brume sait de moi » d'Élodie PERRELET. BSN Press, 2026.
- « Colon ne s'écrit pas au féminin » de Lolvé TILLMANN. Éd. Cousu Mouche, 2026.

Doté de 3000 francs, ce prix littéraire carougeois récompensera une œuvre publiée en français entre le 1^{er} mai 2025 et le 31 mai 2026. Ce prix rend hommage à Yvette Z'Graggen, disparue en 2012 à l'âge de 92 ans, écrivaine suisse, autrice d'une vingtaine de romans, de récits et de nouvelles. Elle a reçu de nombreuses récompenses, dont le prestigieux Prix Schiller en 1996 pour l'ensemble de son œuvre.

* Une version audio des livres sélectionnés est mise à disposition par la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé pour les personnes malvoyantes, aveugles, ou porteuses d'un autre handicap empêchant ou rendant difficile la lecture de textes imprimés.